



Philippe Givet

Union française des télégraphistes
12 rue de Gondevin
21110 Longeault

president@uft.net

Longeault, le 22 juillet 2022

M. le président
Réseau des émetteurs français
32 rue de Suède - CS 77429 - 37074 TOURS CEDEX 2

Copie : conseil d'administration de l'UFT

Monsieur le président, cher OM,

Il vient d'être porté à ma connaissance la [note de l'ANFr](#) concernant l'utilisation de spectres de fréquences lors de Jeux olympiques de 2024. Cette note informe de l'attribution de plusieurs bandes allouées à l'émission d'amateur aux organisateurs de cet évènement.

Comme vous le savez déjà, cette attribution pose de nombreuses questions, en commençant par l'attribution de fréquences d'une bande exclusive ou au non-respect prévisible des conditions de l'attribution (il n'existe pas de PMR pour notre bande des 2m, cette bande n'étant pas partagée, il est bien évident que les organisateurs utiliseront donc en toute illégalité des appareils d'émission radioamateurs, à une puissance supérieure à 1W).

Au-delà des perturbations que les radioamateurs auront à subir pendant ces quatre mois, les conséquences de cet usage perdureront pendant des années (je n'ai pas à vous rappeler les conséquences de l'attribution de deux fois 50kHz de la bande des 2 m pour les JO d'Albertville de 1992. Trente ans après, nous subissons encore les conséquences de sportifs considérant cette attribution comme permanente pour la pratique de leur sport de montagne (escalade, ski et parapente).

Union françaises des télégraphistes – le président

Par ailleurs, je ne doute pas que le REF, fort de ses relations avec l'allocataire de ces fréquences, et avant cette annonce publique de l'ANFr, a certainement discuté de ce sujet et des compensations justes et équitables qui nous seraient accordées. La liste ne manque pas de sujets (bande des 4m, licence novice, etc.), vous les portez fréquemment à l'agenda des réunions avec notre administration.

C'est pourquoi, en réponse à l'inquiétude manifeste des membres de l'UFT, je me permets de vous demander, en vertu de la qualité des relations historiques entre nos deux associations, de bien vouloir partager avec moi ces compensations discutées. Je pourrai ainsi encourager nos membres de faire contre mauvaise fortune bon cœur, cette infortune nous permettant de faire avancer les sujets qui nous tiennent à cœur.

Si ces discussions étaient toujours en cours, je puis vous assurer du soutien de notre association et ses 350 membres. N'hésitez donc pas à me contacter si vous pensez que l'UFT puisse aider le REF dans cette entreprise.

Philippe Givet

Président

Union française des télégraphistes